

NORME INTERNATIONALE

**ISO
9844**

Première édition
1991-09-15

**Huile essentielle d'orange amère (*Citrus
aurantium* Linnaeus ssp. *aurantium*)**

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai) *Oil of bitter orange (Citrus aurantium Linnaeus ssp. aurantium)*

ISO 9844:1991

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/65f9cd56-4658-442f-bc25-641684f975ea/iso-9844-1991>



Numéro de référence
ISO 9844:1991(F)



Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 9844 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 54, *Huiles essentielles*.

L'annexe A de la présente Norme internationale est donnée uniquement à titre d'information.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/659cd56-4658-442f-bc25-041684b75ca/iso-9844-1991>

© ISO 1991

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation
Case Postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Imprimé en Suisse

Huile essentielle d'orange amère (*Citrus aurantium* Linnaeus ssp. *aurantium*)

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale prescrit certaines caractéristiques de l'huile essentielle d'orange amère¹⁾ (*Citrus aurantium* Linnaeus ssp. *aurantium*), destinées à faciliter l'appréciation de sa qualité.

ISO 1279:1984, *Huiles essentielles — Détermination de l'indice de carbonyle — Méthode au chlorure d'hydroxylammonium*.

ISO 4715:1978, *Huiles essentielles — Évaluation quantitative du résidu d'évaporation*.

3 Définition

Pour les besoins de la présente Norme internationale, la définition suivante s'applique.

2 Références normatives

Les normes suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Norme internationale. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente Norme internationale sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des normes indiquées ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO/R 210:1961, *Huiles essentielles — Emballage*.

ISO/R 211:1961, *Huiles essentielles — Étiquetage et marquage des récipients*.

ISO 212:1973, *Huiles essentielles — Échantillonnage*.

ISO 279:1981, *Huiles essentielles — Détermination de la densité relative à 20 °C (Méthode de référence)*.

ISO 280:1976, *Huiles essentielles — Détermination de l'indice de réfraction*.

ISO 592:1981, *Huiles essentielles — Détermination du pouvoir rotatoire*.

ISO 875:1981, *Huiles essentielles — Évaluation de la miscibilité à l'éthanol*.

3.1 huile essentielle d'orange amère¹⁾: Huile essentielle extraite sans chauffage, par des procédés mécaniques, du péricarpe frais du *Citrus aurantium* Linnaeus ssp. *aurantium* de la famille des rutaceae.

4 Spécifications

4.1 Aspect

Liquide limpide.

4.2 Couleur

Jaune pâle à brun-jaune.

4.3 Odeur

Caractéristique du péricarpe frais.

4.4 Densité relative à 20/20 °C

Minimum: 0,848 0

Maximum: 0,860 0

4.5 Indice de réfraction à 20 °C

Minimum: 1,472 0

1) Également appelée «orange bigarade».

Maximum: 1,476 0

4.6 Pouvoir rotatoire à 20 °C

Compris entre + 88° et + 98°.

4.7 Résidu d'évaporation

Minimum: 2,2 % (m/m)

Maximum: 5,0 % (m/m)

4.8 Miscibilité à l'éthanol à 90 % (V/V), à 20 °C

Il ne doit pas être nécessaire d'utiliser plus de 8 volumes d'éthanol à 90 % (V/V), à 20 °C, pour obtenir une solution limpide avec 1 volume d'huile essentielle.

4.9 Indice de carbonyle

Minimum: 2, correspondant à 0,5 % (m/m) de constituants carbonylés exprimés en décanal

Maximum: 11, correspondant à 2,9 % (m/m) de constituants carbonylés exprimés en décanal

4.10 Chromatogramme-type

Voir annexe A, à titre d'information.

4.11 Point d'éclair

58 °C (à titre d'information)

5 Échantillonnage

Voir ISO 212.

Volume minimal de l'échantillon pour essai: 50 ml.

NOTE 1 Ce volume permet d'effectuer au moins une fois chacun des essais prévus dans la présente Norme internationale.

6 Méthodes d'essai

6.1 Densité relative à 20/20 °C

Voir ISO 279.

6.2 Indice de réfraction à 20 °C

Voir ISO 280.

6.3 Pouvoir rotatoire à 20 °C

Voir ISO 592.

6.4 Résidu d'évaporation

Voir ISO 4715.

Prise d'essai: 5 g

Durée de l'évaporation: 4 h 30 min

6.5 Miscibilité à l'éthanol à 90 % (V/V), à 20 °C

Voir ISO 875.

6.6 Indice de carbonyle

Voir ISO 1279.

Prise d'essai: 10 g

Durée du dosage: 15 min

Masse molaire du décanal: $M_r = 156$

6.7 Établissement d'un chromatogramme-type

Voir annexe A, à titre d'information.

6.8 Point d'éclair

Les directives relatives aux méthodes de détermination du point d'éclair seront données dans un futur Rapport technique.

7 Emballage, étiquetage et marquage

Voir ISO/R 210 et ISO/R 211.

Annexe A
(informative)

Chromatogramme-type

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 9844:1991

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/65f9cd56-4658-442f-bc25-641684f975ea/iso-9844-1991>

Échantillon: huile essentielle d'orange amère

Colonne: longueur 25 m, diamètre 0,32 mm

Phase stationnaire: SE-52

Épaisseur du film: 0,4 µm à 0,45 µm

Diviseur de flux: 1/150

Détecteur: à ionisation de flamme

Température du four:

- température initiale: 65 °C pendant 8 min
- programmation de température:
 - 3 °C/min jusqu'à 100 °C,
 - puis 2,5 °C/min jusqu'à 130 °C,
 - puis 3 °C/min
- température finale: 160 °C

Température d'injection: 280 °C

Gaz vecteur: hydrogène

Volume injecté: 1 µl

Liste des constituants	
1	Myrcène
2	Limonène
3	Linalol
4	Décanal
5	Acétate de linalyle
6	Acétate de géranyle

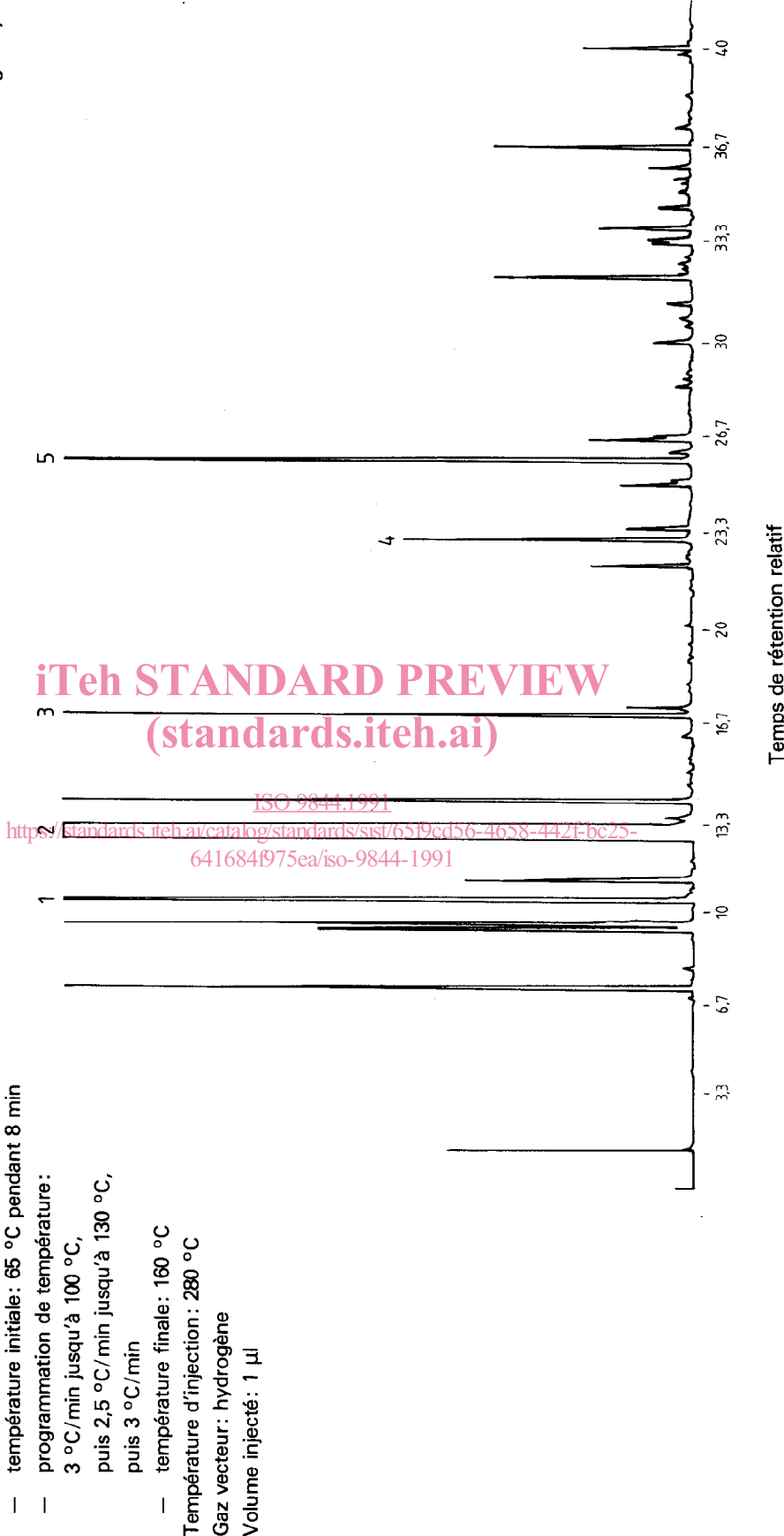


Figure A.1

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 9844:1991

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/65f9cd56-4658-442f-bc25-641684f975ea/iso-9844-1991>

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO 9844:1991

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/65f9cd56-4658-442f-bc25-641684f975ea/iso-9844-1991>

CDU 665.526.42

Descripteurs: huile essentielle, orange, bigarade, spécification.

Prix basé sur 4 pages
